

Adresse des administrateurs du district d'Argenton (Indre) rendant hommage à la Convention pour ses travaux infatigables et priant ses membres de rester à leur poste, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district d'Argenton (Indre) rendant hommage à la Convention pour ses travaux infatigables et priant ses membres de rester à leur poste, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 150;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22711_t1_0150_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021

BEAUVAIS (*présid.*), MOÏZEL, MOREAU, GURTELLIER, MINSEY (*agent nat.*), CRAUNNARD, MATHES, CROCHOY, DECOURTIVEN [et 2 signatures illisibles].

54

Les administrateurs du district d'Argenton (1) rendent hommage à la Convention nationale pour ses travaux infatigables, qui ont toujours pour but le salut de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Les administrateurs et agent nat. du distr. d'Argenton, à la Conv.; Argenton, 14 therm. II*] (3)

Législateurs,

Nous avons été pénétrés d'indignation en ap[re]nant que l'infâme Robespierre et ses complices avoient formé le projet de tremper leurs mains dans votre sang. Grâce soit rendu[e] à l'Être suprême qui protège si visiblement notre République, en préservant les sages législateurs des pièges perfides qui leur sont tendus de toute part par les satellites des despotes. Recevez le juste tribut de notre hommage pour vos travaux infatigables. Vous avez détruit la royauté, vous anéantissez journellement les tyrans, et vous nous préservez de tous les projets liberticides qui tendent à notre destruction.

Oui, vous êtes les sauveurs de la patrie, les rédempteurs de la liberté. Restez au poste que vous occupés si dignement. S. et F.

BIRACOU, FONTAINE, DUPERTUIS, BRUNET (*secrét.*).

55

Le conseil général de la commune de Mont-Armance (4) écrit à la Convention nationale en ces termes : c'étoit donc à détruire notre liberté qu'aspiroit ce Robespierre que nous en avons cru le plus ferme appui ! Lui et ses complices sont anéantis... Grâces soient rendues à la Convention nationale.

Mention honorable et insertion au bulletin (5).

(1) Indre.

(2) *P.-V.*, XLIII, 24. Mention dans *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l); *J. Sablier*, n^o 1479.

(3) C 312, pl. 1242, p. 30.

(4) Ci-devant Saint-Florentin, Yonne.

(5) *P.-V.*, XLIII, 25. Mentionné par *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l); *Ann. R.F.*, n^o 246.

[*Mont-Armance, 13 therm. II*] (1)

Citoyens Représentans

C'était donc à détruire notre liberté qu'aspiroit ce Robespierre que nous en avons cru le plus ferme soutien, comme le plus ardent admirateur ! C'était à substituer au gouvernement républicain de la France un monstrueux triumvirat ou autre pouvoir aussi tyrannique qu'il avoit destiné cette meurtrière éloquence qui sembloit lui mériter le nom glorieux de Cicéron, tandis que sa conduite ne nous montre qu'un vil Catilina. Il avoit médité notre asservissement, ce nouveau Cromwell : et il ne frémissait pas de la seule idée d'être élevé à son trône sur les cadavres encore palpitans des patriotes qui eussent été sacrifiés à son ambition et à celle de quelques hommes, ses égaux en corruption et en scélératesse !... Mais respirons; il n'existe plus, cet ennemi du peuple français, plus à craindre que l'Anglais perfide et le féroce Autrichien : car ils ont en vain juré la ruine d'une République par laquelle ils seront bientôt eux-mêmes entièrement subjugués, tandis que Robespierre et ses infâmes complices ne pouvoient parvenir au pouvoir suprême qu'ils convoitoient qu'à la lueur affreuse des flammes de la guerre civile... Grâces vous soient rendues, législateurs, de l'anéantissement de cette nouvelle faction. Persistés dans cette infatigable surveillance avec laquelle vous êtes parvenus jusqu'ici à déjouer tous les complots liberticides. Entourés de la confiance d'un peuple digne du bonheur que vous lui préparés, comptés sur son amour, comme seule récompense due à vos immortels travaux.

Th. CRAPON (*maire*), LETELLIER, LAMBLIN (*off. mun.*), THEIRIAZ, BEAUJEAY, LE CLERC, MARMILLOD, J. DEPAQUY, LE BEAU, L. MERY, N. DURAND (*off. mun.*), MOUZÉE (*agent nat.*), LENJUINEY, GARLY [et une signature illisible].

56

La commune de Mont-Marat (2) applaudit à la nouvelle victoire remportée sur le moderne Catilina et complices, et à la punition de ces scélérats.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Mont-Marat, 14 therm. II*] (4)

Pères du peuple

Elles sont enfin tombées sous la hache vengeresse des loix, ces têtes coupables qui avoient formé l'excécrable projet d'asservir leur pays. La France entière applaudit au juste et salutaire châtement de tous ces traîtres. Les insensés ! ils ne savoient donc pas que le génie

(1) C 312, pl. 1242, p. 29.

(2) Département de Paris.

(3) *P.-V.*, XLIII, 25. Mention dans *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l).

(4) C 315, pl. 1260, p. 12.